

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

Le Groupe Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 Juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, M Ilyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit).

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2022
(Exprimé en dinars tunisiens)

<u>Actifs</u>	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	AC01	671 011	210 453
Moins : Amortissements	AC02	-203 793	-197 987
Immobilisations corporelles	AC03	25 248 803	22 760 988
Moins : Amortissements	AC04	-10 355 636	-8 591 156
Immobilisation financières	AC05	1 639 141	1 580 771
Total des actifs immobilisés		16 999 526	15 763 069
Impôts différés actifs AID		260 081	34 133
Autres actifs non courants	AC06	31 568	25 135
Total des actifs non courants		17 291 175	15 822 337
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	AC07	16 139 720	10 907 119
Moins : Provisions	AC08	-146 071	-46 982
Clients et comptes rattachés	AC09	6 568 105	8 948 150
Moins : Provisions	AC10	-1 011 348	-964 448
Autres actifs courants	AC11	3 227 392	3 556 244
Moins : Provisions	AC12	-111 350	-111 350
Liquidités et équivalents de liquidités	AC13	3 954 493	3 148 642
Total des actifs courants		28 620 941	25 437 375
<u>Total des actifs</u>		45 912 116	41 259 712

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2022
(Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP01	14 662 164	12 218 470
Réserves consolidés (part du groupe)	CP02	5 846 333	9 028 450
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	CP03	-19 077	-1 397 930
Capitaux propres part du groupe		20 489 420	19 848 990
Part des minoritaires dans les capitaux propres	CP04	15 969	204 959
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	CP05	-6 070	-14 787
Total des capitaux propres		20 499 319	20 039 162
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées	P01	5 471 388	6 871 902
Provisions	P02	269 511	277 458
Total des passifs non courants		5 740 899	7 149 360
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P03	5 092 146	3 921 601
Autres passifs courants	P04	1 827 310	1 496 506
Concours bancaires et autres passifs financiers	P05	12 752 442	8 653 082
Total des passifs courants		19 671 898	14 071 190
Total des passifs		25 412 797	21 220 550
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		45 912 116	41 259 712

État de résultat consolidé
Exercice clos au 31/12/2022
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	R01	34 054 806	26 742 914
Autres produits d'exploitation	R02	58 141	57 561
Total des produits d'exploitation		34 112 947	26 800 475
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	R03	-1 232 960	770 214
Achats consommés	R04	21 155 150	15 710 251
Charges de personnel	R05	2 805 126	2 356 373
Dotation aux amortissements et aux provisions	R06	2 040 061	2 241 684
Autres charges d'exploitation	R07	7 384 120	5 599 131
Total des charges d'exploitation		-32 151 497	-26 677 653
<u>Résultat d'exploitation</u>		1 961 450	122 822
Charge financières nettes	R08	-1 790 481	-1 460 942
Autres gains ordinaires	R09	91 136	46 146
Autres pertes ordinaires	R10	-153 424	-3 691
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>		-108 681	-1 295 665
Impôts sur les sociétés exigibles		-55 099	-29 555
Impôts sur les bénéfices différés		-48 943	14 616
<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>		4 639	-1 310 604
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-29 779	-102 113
Intérêts minoritaires		-6 063	-14 787
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		-19 077	-1 397 930

État de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos au 31/12/2022
(Exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net part du groupe :		-19 077	-1 397 930
Part des intérêts minoritaires :		-6 063	-14 787
Ajustements pour :			
* Amortissement et provisions		2 014 994	2 216 617
* Variations des :			
- Stocks		-5 232 601	-696 537
- Clients		2 380 043	-1 752 073
- Autres actifs courants & Placements		360 418	-595 897
- Fournisseurs et autres dettes		1 518 506	1 111 199
- Autres actifs non courants		3 067	25 067
- AID		48 943	-19 942
* Moins-value de cession		-31 000	-30 128
* QP subvention d'investissement		-53 555	-44 984
* Intérêts courus		71 743	85 589
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		-188 990	-17 429
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		198 663	0
* Ajustement-des fournisseurs d'immobilisation		-323 235	0
* Ajustement au titre des traitements de consolidation		-7	0
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		29 779	110 290
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-771 628	-1 020 945
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassement / acquisition d'imob Incp & Corp		-2 731 804	-741 564
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		31 000	40 000
Décaissements provenant de l'acquisition des autres actifs		-9 500	0
Décassement / acquisition d'imob financières		-58 370	-5 222
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-2 768 674	-706 786
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements subvention d'investissement		434 456	0
Décassement au titre des dividendes		0	-228 819
Encaissement provenant des emprunts		42 700 617	26 303 078
Remboursement d'emprunts		-41 070 160	-24 573 183
Décaissement compte courant associés		-60 000	0
Décassement provenant des CCA et débiteurs divers		-198 663	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		1 806 249	1 501 077
Incidences des variations des taux de change		0	0
Variation de trésorerie		-190 796	-226 655
Trésorerie au début de l'exercice		2 412 915	2 639 570
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 222 119	2 412 915

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31/12/2022

I. Présentation du Groupe :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « Office Plast SA » : C'est la société consolidante.
- « Office Distribution SARL » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle d'« Office Plast SA » dans cette filiale est de 93.333%.
- « Office Store SARL » : l'entreprise associée entrant dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « Office Plast SA » dans cette filiale est de 37%.
- La société « Office Plast SA » : Société mère : « M » :

La société « **Office Plast SA** » est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600 000 dinars qui a été rapporté à 1 400 000 dinars en 2011, à 2 100 000 dinars en 2014, à 3 690 000 dinars en 2014 et à 6 242 160 dinars en 2015 et à 9 802 700 dinars fin 2016 et 11 107 700 dinars en 2019, 12 218 470 Dinars en 2021, et 14 662 164 en 2022.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- **La société « Office Distribution SARL » : F1 :**

La société « Office Distribution SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars. En 2022 le capital de la société a été réduit à 300 000 Dinars, ainsi la structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2022		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	28 000	280 000	93,333%
Mr Nader KHALLOULI	2 000	20 000	6,777%
Totaux	30 000	300 000	100%

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,
- La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut. La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

• **la société « Office Store SARL » : Entreprise Associé :**

La société « **Office Store SARL** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2022		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
Totaux	100 000	1 000 000	100%

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **Office Plast SA** », la filiale : « **Office Distribution Sarl** » et la société associée « **Office Store SARL** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **Office Plast SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

3. Liste des sociétés consolidées

PARTICIPATIONS	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	« <i>Office Plast SA</i> »	TUNISIE	la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement					
Intégrée globalement	« <i>Office Distribution SARL</i> »	TUNISIE	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	93.333%	93.333%
Société mise en équivalence					
Mise en équivalence	« <i>Office Store SARL</i> »	TUNISE	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « **Office Plast SA** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « **Office Plast SA** ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la

filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « **Office Plast SA** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte du résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation, et

- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 467 218 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Site web	19 401	19 400
Logo	481	480
Logiciels informatiques	390 027	190 573
Concessions, Marques et Brevets	261 102	0
Total Brut	671 011	210 453
Amortissements	-203 793	-197 987
Total Net	467 218	12 466

AC03&AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 893 167 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Terrains	1 220 265	1 089 422
Constructions	4 371 995	4 371 996
Matériel industriel	12 425 916	11 823 972
Outillage industriel	296 579	183 633
Matériel de transport	74 800	74 800
Equipement de bureau	255 812	239 880
Matériel informatique	307 500	279 312
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 655 201	2 964 794
Immobilisation à statut juridique particulier	1 374 858	1 259 067
Immobilisations en cours	1 265 877	474 112
Total Brut	25 248 803	22 760 988
Amortissements	-10 355 636	-8 591 156
Total Net	14 893 167	14 169 832

AC05 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 639 141 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participations <i>NEW BOX TUNISIA</i>	1 500 000	1 500 000
Dépôts et caution versés	139 141	80 771
Total Brut	1 639 141	1 580 771

AC06 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 31 568 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi:

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Frais préliminaires	31 559	21 757
Charges à répartir	9	3 378
Total Net	31 568	25 135

AC07&AC08 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 15 993 649 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Matières premières	4 776 596	3 068 949
Matériaux sur chantier	555 463	402 064
Produits en cours	6 748 778	4 734 856
Produits finis	3 780 162	2 522 448
Marchandises	278 721	178 802
Total Brut	16 139 720	10 907 119
Provisions	-146 071	-46 982
Total Net	15 993 649	10 860 137

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 5 556 757 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Clients collectifs	2 019 929	3 231 257
Clients étrangers	3 216 126	3 767 062
Clients effets à recevoir	320 702	985 383
Clients douteux ou litigieux	1 011 348	964 448
Total Brut	6 568 105	8 948 150
Provisions	-1 011 348	-964 448
Total Net	5 556 757	7 983 702

AC11& AC12 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 116 042 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	145 726	1 055 925
Personnel avances et prêts	137 323	102 057
État débiteur	1 612 750	836 248
Débiteurs divers	352 060	261 123
Produits à recevoir	29 751	0
Parties liées	859 890	1 150 743
Charges constatées d'avance	89 892	150 149
Total Brut	3 227 392	3 556 244
Provisions	-111 350	-111 350
Total Net	3 116 042	3 444 893

AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 954 493 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Chèques en coffre	2 343 642	2 924 604
Banques	1 558 335	222 479
Fonds de garantie Factoring	50 000	0
Caisse	2 516	1 559
Total	3 954 493	3 148 642

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 499 319 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	14 662 164	12 218 470
Réserves consolidées	5 846 333	9 028 450
Réserves consolidées HG	15 969	204 959
Résultats consolidés	-19 077	-1 397 930
Résultats consolidés HG	-6 070	-14 787
Total	20 499 319	20 039 162

P01 : Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 471 388 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts bancaires	5 342 668	6 662 916
Autres emprunts & dettes	128 720	208 986
Total	5 471 388	6 871 902

P02 : Provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 269 511 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Provisions pour risques	269 511	277 458
Total	269 511	277 458

P03 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 092 146 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs locaux d'exploitations	2 089 008	1 527 640
Fournisseurs étrangers	1 218 370	583 706
Fournisseurs effet à payer	1 471 290	1 543 701
Fournisseurs locaux d'immobilisation	221 246	221 246
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	4 084	4 084
Fournisseurs - factures non parvenues	88 148	41 224
Total	5 092 146	3 921 601

P04 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 827 310 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Personnel, rémunérations dues	7 866	130 845
Dettes provisionnées pour congés et prime à payer	345 703	264 411
CNSS & autres Organismes sociaux	253 537	120 180
Etat Créditeur	193 194	167 672
Associés, dividendes à payer	6 304	6 304
Clients-comptes créditeurs	94 014	0
Parties liées	25 903	0
Créditeurs divers	140 000	0
Charges à payer	733 138	791 444
Produits à recevoir	12 000	0
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651
Total	1 827 310	1 496 507

P05 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 12 752 442 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Échéances à moins d'un an	1 974 223	1 788 535
Crédit de gestion	8 388 407	5 417 774
Obligation	585 474	625 125
Intérêts courus	71 964	85 920
Banques	1 732 374	735 728
Total	12 752 442	8 653 082

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 054 806 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Ventes Locaux	14 373 573	10 427 469
Ventes exonères	178 545	317 009
Ventes à l'export	19 662 491	16 142 528
Ventes en suspension	115 316	0
R.R.R accordés	-275 119	-144 092
Total	34 054 806	26 742 914

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 58 141 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	53 555	44 984
Avance TFP	4 586	12 577
Total	58 141	57 561

R03 : Variation de stocks

Le solde de cette rubrique s'élève -1 232 960 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Variation stocks des produits	-1 232 960	770 214
Total	-1 232 960	770 214

R04 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 21 155 150 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Achats matières premières locales	4 858 396	4 842 403
Achats matières premières étrangères	17 029 300	10 217 975
Achat marchandises	200	30 840
Variation de stocks	-3 999 641	-1 466 751
Autres achats	3 266 895	2 085 785
Total	21 155 150	15 710 251

R05 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 805 126 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et Compléments de salaires	2 332 417	2 055 767
Variation Provision congés	54 730	-36 016
Variation Provision primes de rendements	5 195	5 659
Charges sociales légales	412 784	330 962
Total net	2 805 126	2 356 373

R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 040 061 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	5 806	11 179
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 871 145	1 824 637
Dotations aux provisions des stocks	99 089	46 982
Dotations aux provisions pour risque et charges	111 500	115 000
Dotations aux provisions des clients douteux	73 200	258 726
Dotations aux provisions des autres comptes débiteurs	0	22 506
Résorption charges à répartir	25 067	25 067
Reprise / Provision	-145 746	-62 412
Total	2 040 061	2 241 684

R07 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 384 120 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Sous-traitance générale	3 595 680	2 509 278
Charges locatives	65 168	7 920
Entretiens et réparations	534 457	545 181
Assurances	131 919	142 248
Frais études & recherches	64 784	66 036
Frais de marketing	89 832	51 565
Honoraire	398 521	221 379
Commissions sur ventes	411 270	467 125
Publicités et cadeaux	93 499	86 150
Transports, déplacements et réceptions	1 287 896	984 341
Frais de communication	38 890	53 398
Commissions bancaires	215 273	175 675
Commissions factoring	340 272	71 648
Jetons de présence	47 812	74 375
Impôts et taxes	45 126	141 132
Amendes & Pénalités	23 721	1 681
Total	7 384 120	5 599 131

R08 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 790 481 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'emprunts	1 861 777	1 461 939
Produits financiers	-7 413	-35 003
Pertes de changes	304 180	192 104
Gains de changes	-368 063	-158 098
Total net	1 790 481	1 460 942

R09 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 91 136 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Gains sur cession	31 004	30 131
Différence de règlement	797	1 458
Produits divers	59 335	14 557
Total	91 136	46 146

R10 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 424 DT au 31 décembre 2022 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2022	31/12/2021
Amendes et pénalités	152 412	3 290
Différence de règlement	1 012	401
Total	153 424	3 691

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les Actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 20 489 420 Dinars y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -19 077 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur

ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation et évaluation des stocks

➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2022 pour une valeur nette de 15 993 649 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 35% du total actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au cout. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de cout de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Examiner l'exactitude du système de calcul de cout de produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;

- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas

échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 02 juin 2023

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Ilyes MAATKI